

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mercredi 26 septembre 2018 à 13 h 11155, avenue Hébert

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENT:

M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-	Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement

Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs

M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics

M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

M. Jérôme Vaillancourt, directeur par intérim de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Nombre	de personnes	dans la	salle:	zéro (0)
	•			٠,

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 388

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 septembre 2018 à 13 h.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 26 septembre 2018 à 13 h.

Adopté à l'unanimité.

10.01

CA18 10 389

Adjuger à Aireau Qualité Contrôle Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 98 596,81 \$, taxes incluses, le contrat pour l'achat de deux (2) centrales d'air et deux (2) unités de condensation pour la bibliothèque Henri-Bourassa.

Appel d'offres 18-17264 /1 soumissionnaire.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Aireau Qualité Contrôle Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 98 596,81 \$, taxes incluses, le contrat pour l'achat de deux (2) centrales d'air et deux (2) unités de condensation pour la bibliothèque Henri-Bourassa;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1183602010

CA18 10 390

Adjuger à Click Affiche inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 20 000 \$, taxes incluses, un contrat pour la conception et réalisation de deux bibliothèques mobiles destinées à la clientèle aînée de l'Arrondissement et autoriser également une dépense au montant maximal de 20 078 \$, taxes incluses, pour la conception et l'achat de bornes à livres ainsi que l'achat de divers équipements informatiques.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Click Affiche inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 20 000 \$, taxes incluses, un contrat pour la conception et réalisation de deux bibliothèques mobiles destinées à la clientèle aînée de l'Arrondissement;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1184394004

CA18 10 391

Adjuger à Click Affiche inc. plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 20 000 \$, taxes incluses, un contrat pour la conception et réalisation de deux bibliothèques mobiles destinées à la clientèle aînée de l'Arrondissement et autoriser également une dépense au montant maximal de 20 078 \$, taxes incluses, pour la conception et l'achat de bornes à livres ainsi que l'achat de divers équipements informatiques.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 20 078 \$, taxes incluses, pour la conception et l'achat de bornes à livres ainsi que l'achat de divers équipements informatiques;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1184394004

CA18 10 392

Autoriser une dépense de 46 606,10 \$, taxes incluses, auprès de Teknion Roy et Breton Inc., pour l'achat de mobilier de bureau pour le réaménagement de certains bureaux à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, conformément à l'entente-cadre (854079) intervenue entre la Ville et cette firme.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 46 606,10 \$, taxes incluses, auprès de Teknion Roy et Breton Inc., pour l'achat de mobilier de bureau pour le réaménagement de certains bureaux à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, conformément à l'entente-cadre (854079) intervenue entre la Ville et cette firme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1188109001

CA18 10 393

Entériner une contribution financière de 5 000 \$ à la Table de quartier de Montréal-Nord afin de soutenir la réalisation de son projet spécial « Espace d'Harmonisation » qui s'est déroulé le 20 septembre 2018 à la Maison culturelle et communautaire.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entérinée une contribution financière de 5 000 \$ à la Table de quartier de Montréal-Nord afin de soutenir la réalisation de son projet spécial « Espace d'Harmonisation » qui s'est déroulé le 20 septembre 2018 à la Maison culturelle et communautaire;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1186145031

CA18 10 394

Déposer la projection des résultats de l'exercice financier 2018 en date du 31 août 2018 et de l'état des revenus et des dépenses réels au 31 août 2018 comparé avec celui du 31 août 2017.

II est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposée la projection des résultats de l'exercice financier 2018 en date du 31 août 2018 et de l'état des revenus et des dépenses réelles au 31 août 2018 comparé avec celui du 31 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848037

CA18 10 395

Nommer M. Jean Themens à titre de contremaître des bâtiments et des métiers à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, en période d'essai de 12 mois à compter du 1er octobre 2018, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommé M. Jean Themens, matricule 100231169, à titre de contremaître des bâtiments et des métiers à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics (Emploi : 212200 - Poste : 71899), groupe de traitement FM05, en période d'essai de 12 mois à compter du 1er octobre 2018, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1183602011

CA18 10 396

Nommer Mme Lydie Boyer à titre d'agente conseil en ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de 12 mois à compter du 15 octobre 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Lydie Boyer, matricule 280483999, à titre d'agente conseil en ressources humaines, (Emploi : 211310 - Poste : 76712), à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de 12 mois à compter du 15 octobre 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
50.02 1182537001	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
Aucune personne n'est présente dans la	salle.

À 13 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
mairesse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 octobre 2018.